



ACCORD ASF CEI WISSOUS MEPRIS ET TRAHISON

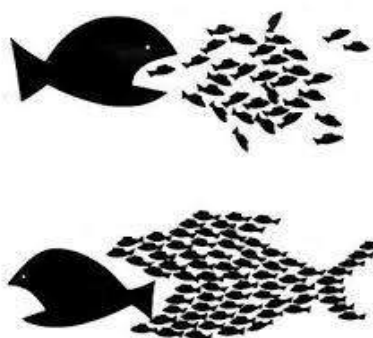
Alors que SUD avait demandé le gel des réorganisations dès le début de la pandémie et pour toute la durée de la crise sanitaire, la DOTC IDF a continué à dérouler ses projets comme si de rien n'était.

La pandémie a été profitable à la BSCC puisque le trafic Colis a explosé et a engendré des profits records. Les nouvelles règles douanières, la taxation au premier euro (Douane 2021) va encore accroître cette richesse.

La logique voudrait qu'il y ait une redistribution aux agents du Colis qui créent cette richesse, il n'en est rien ! Pas de sur-bonus ! Pas d'intéressement ! Pas de prime exceptionnelle !

La DOTC IDF aurait alors pu faire un geste en proposant des accords ASF (Accompagnement Social et Financier) à la hauteur.

Et bien NON ! Une fois encore l'accord ASF proposé pour la relocalisation du CEI à Wissous est médiocre.



En accord avec le personnel, nous avons déposé un préavis de grève avec les revendications suivantes :

- *Calcul de l'indemnité géographique avec le mode de transport le plus favorable*
- *2.1 grade de base*
- *Une prime de tutorat pour les agents formateurs*
- *Une prime de changement de fonction*
- *Une navette ou un arrêt de bus RATP au plus près du CEI Wissous*

La direction a reçu les organisations syndicales dans le cadre du préavis mais a balayé d'un revers de main toutes les revendications sauf la prime de tutorat, inacceptable ! Pour SUD, le compte n'y est pas !

Nous avons maintenu le préavis, les collègues du CEI ont massivement montré leur colère à plusieurs reprises en organisant des débrayages.

Il y a longtemps que le CEI ne s'était pas mobilisé avec autant de force, face à la détermination du personnel qui n'a rien lâché et qui s'est battu jusqu'au bout pour défendre ses droits, la direction est restée inflexible.



Nous aurions pu faire plier la direction si nous étions restés unis dans la lutte mais certains en ont décidé autrement :

La CFDT qui avait d'abord suivie la CGT et SUD dans leurs revendications a préféré faire cavalier seul en passant un marché des plus étonnant avec la direction. Cette dernière a garanti au personnel que le déclaratif sur le moyen de transport ne serait pas contrôlé, y compris si ça ne correspond pas au moyen de transport réellement utilisé. Le directeur de centre a beau s'en défendre mais ça n'est ni plus, ni moins qu'une incitation à faire des déclarations mensongères !

Pour SUD, il n'y a pas de magouille qui tienne, les agents n'ont pas à faire de fausses déclarations, les paroles s'envolent, les écrits restent ! tout doit être écrit noir sur blanc dans l'accord !!!

C'est en tout cas sur cette base malhonnête que la CFDT justifie sa signature, lamentable !

Rappel

Il y a 4 ans, suite à une enquête de l'URSSAF, la direction du Colis aurait pu se contenter de régulariser les personnes qui avaient changé de moyen de transport, au lieu de ça, elle a préféré récupérer les trop perçus des indemnités en prélevant directement sur les salaires.

FO aurait pu quant à elle s'abstenir de signer cet accord régressif, d'autant que la soi-disant Force Ouvrière a été complètement absente des débats, absente à la première plénière de signature, absente aux HMI intersyndicales, pas de préavis, pas d'audience avec la direction, pas d'interventions sur le terrain, totalement invisible !

Ça n'a pourtant pas empêché FO de se pointer à la deuxième plénière de signature et de valider l'accord sans aucune explication.

Nous avons fait une déclaration en fin de séance pour redire notre opposition à cet accord, aucune autre organisation syndicale n'a souhaité s'exprimer.

Voilà ce qui se passe quand la trahison de ceux qui sont sensés défendre les intérêts des travailleurs et des travailleuses vient s'ajouter au mépris de la DOT Colis.

ACCORD RÉGRESSIF QUI NE NOUS LAISSE QUE DES MIETTES

SUD NE SIGNE PAS !!!

CONTRE L'INJUSTICE SOCIALE, MOBILISONS-NOUS !!!



Syndicat SUD-TMT

Traitement-Messagerie-Transport

25/27 rue des Envierges 75020 Paris

☐ 01 44 62 12 35

☐ sudtmt@sudptt.fr